

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 NOVEMBRE 2023

SÉANCE ORDINAIRE

L'an deux mil vingt-trois le neuf novembre à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Salle du Parc, en session ordinaire et à huis clos en raison de la pandémie, sur la convocation de Madame le Maire en date du 06 novembre, sous la présidence de Madame Geneviève THIL, Maire.

Présents : Mmes, Ms IÇAME Christine, THIL Jean-Marc, PHILIPPE René, STEINMETZ Béatrice, GRIMMER Bernard, STUCKEMANN Cédric, FRELIGER Henri, CONDERAZE Nathalie, HARSLEM Gérard, SOUCHON Dominique

I) Transport scolaire maintien de la pause méridienne

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la modification, depuis le 1^{er} septembre 2020, du nouveau règlement régional de transport scolaire. Conformément à l'obligation légale, le standard d'offre régionale doit se fonder désormais sur un aller/retour quotidien vers les établissements primaires et secondaires à leurs horaires de fonctionnement, selon le calendrier officiel de l'éducation nationale.

Jusqu'à ce jour, et afin de permettre aux territoires de s'organiser, la Région Grand Est a fait le choix de continuer à assurer deux allers/retours quotidiens et donc le cas échéant prendre en charge des élèves vers leur domicile sur le temps méridien. Les nouvelles modalités de mise en œuvre de l'offre transport méridien s'appliqueront donc à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024, dans le cadre d'un partenariat solidaire, dans lequel la Région Grand Est prendra toute sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Maintenir le transport méridien à la rentrée de septembre 2024

Accepte d'assumer les coûts kilométriques et le temps conducteur nécessaire à la réalisation du service

Autorise Madame le Maire à signer la convention partenariale ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

II) Subvention projet pédagogique à Vigy

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € par enfant domicilié dans la commune, participant au projet pédagogique à Vigy du 26 au 28 juin 2024.

Ces subventions seront versées directement aux centres de vacances et après présentation de la liste des enfants ayant participé.

III) Motion pour la consolidation du réseau national de santé CAN-Filiéris

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CAN-Filiéris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales en cours sous l'égide du gouvernement et de son Ministre de la Santé et Solidarité.

Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CAN-Filiéris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande solennellement que le gouvernement :

- Décide d'engager toutes les conditions permettant de consolider et garantir l'unicité du système de l'offre de santé et de sécurité sociale CAN-Filiéris avec son maillage de proximité actif sur notre territoire.
- Appuie fortement la mise en œuvre d'une coopération entre la CAN-Filiéris et la CNAM dans un cadre de service public et santé au service de notre territoire
- Accorde les financements solidaires indispensables permettant d'assurer la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé afin de contribuer à répondre aux besoins de nos populations.

IV) Questions diverses

- a) Nomination d'un estimateur des dégâts de chasse

En raison du renouvellement du bail de chasse communale pour la période du 02 février 2024 au 1^{er} février 2033 le Maire propose de nommer en tant qu'estimateur des dégâts de chasse :

Monsieur WERNY Christophe, domicilié à la Maison Forestière – 39, Route de Viller – 57380 GUESSLING-HEMERING

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de nommer Monsieur Christophe WERNY estimateur des dégâts de chasse.